



Inspection pédagogique Régionale

Langues vivantes

Affaire suivie par :

Florence Estrade

Coordinatrice

Langues vivantes

Tél : 05 57 57 38 19

Mél : florence.estrade@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 12 septembre 2022

Les inspecteurs de langues vivantes

à

Mesdames et messieurs les professeurs de langues
vivantes étrangères et régionales
S/c de mesdames et messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée langues vivantes étrangères et régionales

Chères et chers collègues,

En cette rentrée 2022, nous avons le plaisir d'accueillir au sein du groupe de langues vivantes madame Marie DELPECH en basque et monsieur Raphael LABBE en italien. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Comme chaque année, cette lettre de rentrée est l'occasion pour les corps d'inspection d'adresser leurs plus vifs remerciements à l'ensemble des professeurs pour le travail accompli auprès des élèves de l'académie.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance aux enseignants tuteurs qui partagent leur expérience et leur expertise pour faciliter l'entrée dans le métier des nouveaux collègues. Leur accueil, leur disponibilité, leurs conseils et leur écoute sont précieux pour accompagner les professeurs stagiaires. Que les professeurs formateurs et les conseillers pédagogiques soient également chaleureusement remerciés pour leur investissement. Par leur engagement, ils contribuent au développement des compétences professionnels de l'ensemble des enseignants pour le plus grand bénéfice de nos élèves.

Le portail interlangues (<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/langues/>) reste à votre disposition : vous y trouverez l'essentiel des informations nationales et académiques. Il a aussi vocation à promouvoir, soutenir, partager et diffuser vos projets : n'hésitez pas à faire parvenir à nos webmestres vos travaux.

Cette année, les professeurs stagiaires seront formés selon le nouveau protocole. L'entrée dans le métier se veut plus progressive et peut se mettre en place dès l'année de L2. Les établissements deviennent ainsi lieux d'accueil pour de futurs collègues aux profils très variés. Ainsi, certains parmi vous accueilleront à la rentrée des étudiants de L2 ou L3 en contrat de préprofessionnalisation, des étudiants de M1 et M2 en stage en alternance en établissement (SOPA 1 ou 2), ou encore des étudiants de M2 sous statut de contractuel alternant, ainsi que des professeurs stagiaires lauréats du nouveau CAPES et titulaires, pour la plupart, d'un M2. Selon leur diplôme et leur expérience, ils peuvent être affectés à mi-temps ou à plein temps en établissement. Les mi-temps suivent une formation à l'INSPE en complément de leur service. Les autres bénéficient de 12 journées de formation, le jeudi (et non le vendredi comme les années précédentes). Nous remercions une nouvelle fois les collègues professeurs qui ont accepté d'être leurs tuteurs.

Vos inspectrices et inspecteurs restent à vos côtés pour répondre à vos interrogations, vous conseiller et faciliter le développement d'une expertise partagée sur les questions pédagogiques.

Excellente rentrée à toutes et à tous.

LE PLAN LANGUES VIVANTES :

Les développements se poursuivent dans le cadre du Plan langues : transformation de l'OIB (Option Internationale du Baccalauréat) en BFI (Baccalauréat Français International), parcours linguistiques renforcés qui se déploient sur le long terme et conduisent à envisager des partenariats pour les élèves comme pour les professeurs et test Ev@lang collègue qui va conduire à interroger la progression des apprentissages du premier degré à l'entrée au lycée. <https://eduscol.education.fr/1285/un-plan-d-actions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangeres>

LE TEST DE POSITIONNEMENT EVALANG 2022

Le test de positionnement ev@lang s'est déroulé entre le 14 mars et le 15 avril 2022 et a permis d'évaluer **37 312** élèves en anglais.

Les résultats, dont l'analyse complète est disponible [ici](#), doivent nous amener à réfléchir, ensemble en interlangues, à la façon dont nous pouvons continuer d'aider nos élèves à progresser. L'une des réponses passe par l'entraînement et le développement de stratégies d'apprentissage explicitées, testées par les élèves, consignées dans une partie méthodologie des cahiers, réactivées régulièrement et donc routinisées. Nous engageons chaque équipe, en interlangues, à aborder prioritairement ce point ensemble dans les conseils d'enseignement de début d'année.

Le MEN fixe l'objectif d'amener 80% des élèves de 3e au moins au niveau A2 pour la campagne Ev@lang collègue de 2024.

Rappelons que s'ils permettent un positionnement individuel des élèves sur l'échelle du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL), les résultats du test n'entrent aucunement en jeu pour l'orientation *Affelnet*, pour le positionnement de fin de cycle 4 sur le SCCCC, pour l'entrée en section européenne au lycée ou dans les résultats trimestriels.

Il s'agit d'un outil à but pédagogique permettant aux professeurs de diagnostiquer des points de fragilité ou de force, et de réfléchir à des stratégies d'enseignement afin de réguler les apprentissages des élèves. Le test sera reconduit cette année.

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

A partir de cette rentrée 2022, les élèves de la voie technologique ont la possibilité de choisir une LVC, enseignement optionnel, **coefficient 2** pour la classe de première, **coefficient 2** pour la classe de terminale.

<https://eduscol.education.fr/880/les-modalites-d-evaluation-de-langues-vivantes-aux-baccalaureats-general-et-technologique>

"Les candidats au baccalauréat technologique de la série STHR peuvent choisir parmi les enseignements optionnels une LVC. A compter de la rentrée 2022-2023, cet enseignement peut être choisi par tous les candidats de la voie technologique."

CERTIFICATIONS

Les élèves de 2^{nde} (pour l'espagnol) et de Tle (pour l'anglais) bénéficiant d'une heure de renforcement linguistique peuvent passer s'ils le souhaitent une certification délivrée par un organisme externe.

En allemand, les certifications sont ouvertes à tous les collégiens de 3^{ème} et à tous les lycéens de 2^{nde}.

Les épreuves écrites évaluant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite de la session 2023 auront lieu pour **l'allemand, l'anglais et l'espagnol** le jeudi **9 mars 2023**

<u>Langue</u>	<u>Durée</u>	<u>Horaires</u>
Allemand	160 min + 2 pauses	9 h 00 - 12 h 00
Anglais	195 min + pauses	9 h 00 - 13 h 00
Espagnol	140 min + pauses	9 h 00 - 11 h 45

Les épreuves orales évaluant l'expression orale se dérouleront, pour les trois langues, entre le 1^{er} février et le 31 mars 2022 à des dates fixées au niveau académique.

En ce qui concerne la certification obligatoire pour l'obtention du BTS qui avait été évoquée, nous restons dans l'attente d'un cadrage officiel définitif.

BASQUE

33 collèges (15 publics, 18 privés) ont mis en place le dispositif d'évaluation B2 au troisième trimestre 2022. 699 élèves de 3^{ème} bilingue ont pu être évalués sur les 5 activités langagières avec 90% de réussite dans l'enseignement public, 92% dans le privé confessionnel et 100% dans le privé associatif. Rappel concernant l'attribution de l'attestation B2 : au moins 12 de moyenne générale et au moins 12 dans 3 des 5 activités langagières évaluées. Le niveau B1 étant attribué aux élèves ne répondant pas à ces critères.

En cette rentrée 2022, la formation intensive des enseignants de DNL du secondaire sera dispensée par AEK et concerne 2 enseignants de mathématiques, 1 enseignant d'EPS et 1 enseignant d'Histoire-Géographie. Une formation « légère » de perfectionnement est également proposée à destination de titulaires désireux d'améliorer leur niveau de langue et pour tous les enseignants qui enseignent en langue basque (niveau de base requis B1) et qui souhaitent renforcer leurs connaissances didactiques de l'enseignement bilingue. L'université de Bayonne propose un DU « enseigner la et en langue basque » en 4 modules dispensés sur deux années, les mercredis après-midi. Pour cette année scolaire 2022-2023, 4 enseignants suivent les modules 1 et 4, ce qui représente une baisse du nombre d'inscrits. La formation est en cours de remodelage pour 2023-2024.

Les référents enseignement de l'OPLB restent inchangés (Xalbat Itçaina et Christian Malmose).

OCCITAN

La [loi no 2021-641 du 21 mai 2021](#) relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion conforte l'enseignement des langues régionales tout au long du parcours scolaire de l'élève, dans le premier et le second degré ; la circulaire du 14 décembre 2021 (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>) en précise le cadre. Dans l'académie de Bordeaux, la politique d'aménagement linguistique conduite en coopération étroite entre l'Etat, l'office public de la langue occitane et les collectivités territoriales donne des résultats en termes d'offre aux élèves, de création de matériel pédagogique, de diffusion de la langue et de la culture occitanes... Les concertations régulières mises en œuvre tout au long de l'année entre les différents acteurs permettent d'affiner les décisions de Mme la rectrice. Une nouvelle convention académique dépendant de l'accord cadre interacadémique qui sera signé au niveau national sera bientôt rédigée. La direction générale de l'enseignement scolaire est également en train de travailler à l'écriture d'un Vademecum sur les langues régionales qui nous sera un outil intéressant, notamment pour les exemples qu'il comportera. Il est important de faire connaître aux élèves les possibilités offertes par les concours de recrutement des maîtres, concours spécial du premier degré, CAPES et agrégation d'occitan langue d'oc.

FORMATION

Le Plan Académique de Formation (PAF) est en ligne. Vous pourrez consulter avec profit les actions de formation proposées en suivant ce lien : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia>

Pour rappel, la campagne individuelle de septembre ne concerne dorénavant plus que les inscriptions aux habilitations, qualifications, certifications et préparation de concours (accompagnement des évolutions professionnelles).

Le catalogue de l'offre collective sera très prochainement publié et mis à disposition de l'ensemble des établissements. Les inscriptions se feront en établissement.

Nous reviendrons vers vous pour vous indiquer les évolutions des modalités d'inscription aux offres individuelles et les spécificités propres à chaque langue.

ASSISTANTS ETRANGERS

Les 239 assistants de langue étrangère prendront leurs fonctions le 1 octobre. **Représentant 35 pays dans les écoles, collèges et lycées publics de l'académie de Bordeaux**, ils seront convoqués à une journée d'accueil et de formation départementale le 5 octobre. Les recrutés locaux sont invités à assister aux ateliers pédagogiques l'après-midi. <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/langues/2022/09/05/assistants-de-langues/>

Pour l'affectation des assistants, nous avons privilégié les établissements dont les dossiers témoignent d'un souci très affirmé de mise à profit pédagogique de la présence de ces locuteurs natifs mais aussi ceux qui garantissaient des conditions d'accueil favorables, notamment une offre de logement à loyer accessible. Sachez que la demande excède l'offre et que nous portons une attention particulière aux projets impliquant l'inter-degré ou une liaison entre établissements et niveau d'enseignement.

L'assistant travaille en collaboration avec le professeur, son travail consistant à transmettre sa langue et sa culture au travers d'activités différentes de celles réalisées par l'enseignant. L'intervention, dans la classe, de l'assistant avec l'enseignant doit permettre de renforcer la dimension culturelle, de développer les compétences de l'oral des élèves, notamment la production phonologique. **Rappelons qu'il conviendra de prévoir à l'arrivée de l'assistant, une période d'observation obligatoire d'une à deux semaines en classe dans différentes disciplines.** Rappelons également qu'une heure peut être ajoutée à l'emploi du temps des lycéens pour travailler avec l'assistant. Cette heure ne s'ajoute pas aux heures de service de l'assistant (12 en tout).

Nous tenons à **saluer ici le travail de madame Sandrine Ebene-Ebongue**, appelée à d'autres fonctions. Nous apprécions son approche humaine et son efficacité.

Avant toute **mobilité**, consulter la rubrique "[conseils aux voyageurs](#)" sur le site du MEAE. Déclaration impérative de toute mobilité, individuelle ou collective, mobilité d'élève ou de personnel sur le site [Ariane](#) du MEAE + déclaration de voyage en ligne niveau académie de Bordeaux avis de départs en ligne ([ADEL](#)) à partir de l'application Perceval (rubrique enquêtes et pilotage) .

Il est aussi possible de lire les informations sur la lettre ouverture internationale de septembre (à paraître) <https://www.ac-bordeaux.fr/europe-et-international-dareic-accueil-121798> rubrique « A la Une ».

A noter : compte tenu de la situation internationale, **tous les voyages scolaires à destination de l'Ukraine mais également de la Russie, de la Biélorussie et de la Moldavie sont suspendus.** Nous vous demandons également de **systematiquement faire part à la SRAREIC de Bordeaux de l'ensemble des voyages ou échanges prévus à destination des pays limitrophes de la Russie et de l'Ukraine faisant partie de l'Union Européenne** (Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Finlande, Lituanie, Lettonie et Estonie), qu'ils soient individuels, collectifs, d'élèves et ou de personnels.

Formation des personnels

Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2023-2024 : [BO n°30 du 28 juillet 2022](#)

Reconnaissance des périodes de mobilité internationale dans le parcours des élèves
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150690>

Suivre la SRAREIC Bordeaux : <https://www.ac-bordeaux.fr/europe-et-international-dareic-accueil-121798>
Contact : ce.relint@ac-bordeaux.fr

LA SEMAINE DES LANGUES VIVANTES

La semaine des langues se tiendra officiellement du 3 avril au 7 avril 2023, nous nous réjouissons de cette occasion de promouvoir la diversité des langues étrangères et régionales. Nous vous encourageons vivement à organiser des événements et à engager les élèves dans des projets que vous pouvez nous communiquer tout au long de l'année si vous le souhaitez. Le calendrier retenu cette année vous permettra à nouveau de solliciter l'assistant de langue vivante en tant que témoin culturel.

LA SAISON CROISEE FRANCE-PORTUGAL

La Saison Croisée France-Portugal s'achèvera au cours de ce second semestre 2022. Elle aura permis de mettre en avant les liens qui unissent les deux pays, la richesse de leurs patrimoines, leur dynamisme culturel et leurs préoccupations écologiques, notamment autour de la thématique des océans. Des manifestations culturelles sont encore visibles dans notre académie de Bordeaux. Nous invitons vivement les enseignants à les faire découvrir à leurs élèves.

L'inspection pédagogique régionale

Allemand : Rémy CORTELL (Lycées professionnels, en résidence dans l'académie d'Aix Marseille), Ludger HERZIG

Anglais : Florence ESTRADE (coordinatrice Langues vivantes), Sue GALAND, Valérie NOUASRIA, Pierre POTTEZ (Lycées professionnels), Hélène ROCHARD,

Arabe : Dounia ZEBIB, en résidence dans l'académie de Paris

Basque : Marie DELPECH

Chinois : Wenying YIN-LEFEBVRE

Espagnol : Sylvie BAUDEQUIN, Linda DUPUY, Nicolas GODBERT, Elsa BANCEL (Lycées professionnels, en résidence dans l'académie de Toulouse)

Hébreu : Yaël DAGAN, en résidence dans l'académie de Versailles

Italien : Raphael LABBE

Occitan : Pascal SARPOULET

Portugais : Fernando AMORIM, en résidence dans l'académie d'Amiens

Russe : Christina AGUIBETOV, en résidence dans l'académie de Paris

LV dans la voie professionnelle : un document spécifique est adressé aux PLP par les IEN-EG langues vivantes-lettres.